

Mercredi 06 avril 2016

Le Dauphiné Libéré

CHATTE

Vote du budget : pas de hausse des impôts en 2016

Lundi soir, le conseil municipal adoptait le budget communal et les budgets annexes. Le trésorier, Michel Orset, a souligné la bonne santé financière de la commune de 2 662 habitants par rapport à d'autres communes de même strate. La ville a une bonne maîtrise de ses dépenses de fonctionnement ce qui lui permet d'obtenir une capacité d'autofinancement de plus de 1 million d'euros.

Celle-ci s'ajoute aux crédits d'investissement qui permettent de financer des projets nombreux à l'image des travaux du centre-bourg à venir. « On a toujours maîtrisé de façon ferme les dépenses de fonctionnement, (dépenses usuelles, budget des agents...NDLR). Cela nous permet d'avoir une capacité d'autofinancement importan-

te et de faire des travaux d'investissement dans de bonnes conditions » souligne André Roux. Pour 2016, les Chattois pourront se réjouir de ne connaître aucune hausse des impôts pour la sixième année consécutive, malgré la baisse de la dotation globale de fonctionnement.

Mise en sens unique de la Grande Rue à l'horizon 2017

Les travaux d'investissement liés à la voirie et à l'aménagement du centre-bourg continueront à se tailler une part importante du budget primitif 2016 (500 000 € environ).

L'aménagement des carrefours à venir (ex-carrefour central) permettra la mise en sens unique de la Grande Rue à l'horizon 2017. « Tout cela est possible car nous avons des finances saines, plus de

deux millions d'euros ont déjà été investis pour mener à bien ce projet » souligne le maire.

De ce budget communal, une somme sera également prévue pour redynamiser et agrandir le jardin ferroviaire sur un terrain communal, élément capital de l'identité de la commune. Plus de 600 000 € de dépenses sont prévus pour divers travaux : accessibilité de la cantine scolaire, dans la cuisine de la salle des fêtes, la rénovation énergétique de salles de l'école de musique, rénovation de la façade de l'espace multisports.

Une nouvelle tranche de 250 000 € est prévue dans les travaux de lutte contre les crues du Merdaret au niveau du lotissement du Pré de France. Ceux-ci bénéficient de subventions de l'État et du Département.



André Roux, maire, et Nicole Buisson, troisième adjointe en charge des finances et des associations.